

Handéo et la FNAAFP/CSF partenaires pour l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap



Jean-Louis Lemierre (à gauche) et Patrick Rothkegel, au moment de la signature le 27 septembre 2012

Handéo et la FNAAFP/CSF ont signé jeudi dernier, dans le cadre des 3^{es} Assises nationales de l'aide à domicile, une convention de partenariat en présence de Jean-Louis Lemierre, président de la FNAAFP/CSF et de Patrick Rothkegel, directeur général Handéo.

Partageant les valeurs de solidarité et de citoyenneté, les deux organisations signataires inscrivent la dimension humaine au cœur de leur réflexion et de leur action.

La présente convention vise ainsi à améliorer et à renforcer les réponses apportées en matière d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap.

Le partenariat engagé ce jour - pour une durée de deux ans - valorisera les services proposés par les adhérents FNAAFP/CSF labellisés ou inscrits dans une démarche de labellisation Cap'Handéo, et officialise la volonté de la Fédération de participer et de s'inscrire dans les travaux du Comité national de suivi du label et de ses différents groupes de travail.

▪ **Handéo** a été créée en 2007 sous l'impulsion de fédérations, associations et unions nationales du handicap (APF, Fédération des APAJH, FEGAPEI, Association Paul Guinot, UNAFTC, Unapei, Mutuelle Intégrance, FISAF, FFAIMC et Trisomie 21 France). Son objectif : contribuer à la montée en compétences des structures d'aide à domicile en les inscrivant dans une démarche continue d'amélioration de leurs prestations à destination des personnes en situation de handicap.

Cap'Handéo en est l'une des illustrations : unique label SAP-HandicapS existant à ce jour, Cap'Handéo permet aux personnes handicapées et à leur famille de mieux repérer les services adaptés et compétents pour intervenir à leur domicile et prendre en compte leurs besoins et attentes spécifiques.



▪ La **FNAAFP/CSF** est une fédération regroupant 45 associations qui gèrent plus de 150 services d'aide à domicile prestataires et mandataires auprès des familles (35% de l'activité), des personnes âgées et des personnes handicapées (65 % de l'activité). En 2011, l'activité du réseau s'est élevée à 3,5 millions d'heures réalisées par plus de 5.000 professionnels auprès de 50.000 bénéficiaires. Parmi les fédérations et unions nationales d'aide à domicile, la FNAAFP/CSF est la seule affiliée à un mouvement familial plus global : La Confédération Syndicale des Familles (La CSF), qui représente et défend les intérêts des familles populaires auprès des pouvoirs publics et des professionnels. Elle est membre de l'UNIOPSS, de l'UNAF, de l'USGERES et à ce titre du conseil d'administration d'Uniformation. Elle est membre de l'USB-Domicile, du Collectif de l'aide à domicile et du Collectif SSIAD, participe aux négociations de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et prend une part active aux réflexions et à la mise en œuvre de la politique de formation de la branche professionnelle au sein de la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

Contact Handéo

Julien Paynot, responsable label
01 43 12 19 29 / julien.paynot@handeo.fr
www.handeo.fr

Contact FNAAFP/CSF

Guy Fontaine, secrétaire général
06 77 05 35 53 / gfontaine@fnaafp.org
www.fnaafp.org